

**CURSUS DES ÉTUDES MUSICALES**

Eveil Musical (cours collectifs / 45 mn hebdomadaire)	
1 ou 2 ans	

Formation Musicale (cours collectifs / 1h30 hebdomadaire, dont 1/2 h de chorale jusqu'en Cycle I deuxième année)	
Probatoire	1 an
Cycle I***	1ère année
	2ème année (Milieu de CYCLE)*
	3ème année
	4ème année (FIN DE CYCLE)**

\* Le passage en troisième année du cycle sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20 à l'examen de fin d'année

\*\* Le cycle sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20 à l'examen de fin d'année

\*\*\* La Formation Musicale est obligatoire jusqu'à validation du Cycle I

Formation Instrumentale / Vocale (cours individuels / 30 mn hebdomadaire en cycle I et 45 mn hebdomadaire en cycle II)	
Probatoire	1 an ou 2 ans
Cycle I	1ère année
	2ème année (Milieu de CYCLE)
	3ème année
	4ème année (FIN DE CYCLE)
Cycle II	1ère année
	2ème année (Milieu de CYCLE)
	3ème année
	4ème année (FIN DE CYCLE)

Le changement de cycle ou de phase dans le cycle sera validé par l'obtention d'une mention à l'examen de fin d'année